



ALSTOM TRANSPORT
SAINT-OUEN

09/04/2015



TOUS À LA MANIFESTATION À 13H PLACE D'ITALIE !

Les organisations syndicales CGT et FO du site Alstom de Saint-Ouen vous appellent à faire grève et à manifester ce jeudi 9 avril pour :

- **le retrait du Pacte de responsabilité et du projet de loi Macron ;**
- **l'augmentation générale des salaires et des pensions ;**
- **l'arrêt des suppressions de postes et d'emplois.**

Elles répondent ainsi à l'appel national à la grève interprofessionnelle et à manifester ce 9 avril 2015 lancé par les organisations syndicales CGT, FO et Solidaires, qui affirme : « *Le pacte de responsabilité* », *la rigueur budgétaire, la réforme territoriale, nombre de dispositions du projet de loi libérale Macron ainsi que plusieurs décisions des pouvoirs publics et du patronat aggravent la situation des salarié(e)s, des retraité(e)s et des chômeurs (ses)*».

Ces organisations syndicales affirment dans cet appel leur détermination pour faire aboutir les revendications des salariés « *et lutter contre l'austérité et ses impacts destructeurs tant socialement, économiquement que démocratiquement.* »

Le 'pacte de responsabilité', exigé par la Commission Européenne, accorde 41 milliards € de cadeaux supplémentaires au patronat. Il est financé par 50 milliards € de réduction des dépenses publiques et sociales programmée sur la période 2015-2017.

Ces cadeaux faits au patronat servent à augmenter les dividendes versés aux actionnaires. Ainsi, en 2014, les actionnaires du CAC 40 ont perçu 56 milliards d'euros de dividendes, en hausse de 30% !

La diminution des dépenses publiques entraîne de nouvelles suppressions d'emplois et un accroissement du chômage.

Ainsi, la FIF (Fédération des Industries Ferroviaires) a indiqué lors de la réunion du Comité Stratégique de la filière ferroviaire du 19 novembre dernier qu'elle prévoyait la suppression de 10000 emplois d'ici à 2018 en France, sur les 30000 que compte le secteur, étant donné la chute des commandes publiques de trains, due notamment à la réduction des programmes de TGV et à l'incapacité des régions à financer les commandes de trains régionaux. Trois sites sont menacés de fermeture sur Alstom Transport : Belfort, Reichshoffen, Aytré, et un site sur Bombardier : Crespin. D'ores et déjà, un plan de 320 suppressions de postes a été annoncé par la presse pour l'établissement Alstom de Belfort

sur un effectif de 600 salariés.

Ceci intervient dans le contexte d'une opération de vente du secteur énergie d'Alstom à GE qui rapportera 3,8 milliards d'euros aux actionnaires d'Alstom, avec l'aval du gouvernement. H. Poupert-Lafarge a lui-même indiqué en CCE qu'Alstom Transport va se retrouver avec un cash nul. Alstom Transport est donc doublement fragilisé et la Direction accentue les délocalisations et les suppressions de postes.

Manifester ce jeudi 9 avril, c'est donc manifester pour le maintien des sites industriels, des activités, et de tous les emplois !

Dans le cadre du Pacte de responsabilité, le projet de loi Macron est maintenant en discussion au Sénat. Le ministre de l'Economie déclarait à la commission spéciale du Sénat chargée d'examiner les amendements à son projet de loi : « si nous avons un problème de compétitivité, c'est pour ne pas avoir su pratiquer, depuis dix ans, la modération salariale. La faute en incombe aux entreprises et au compromis social(...). »¹

Le projet de loi Macron vise donc à remettre en cause le « *compromis social* » et à réduire le pouvoir d'achat des salariés pour améliorer la compétitivité des entreprises avec par exemple :

- ✓ un assouplissement des conditions de conclusion d'accords de maintien de l'emploi réduisant les rémunérations ;
- ✓ un relèvement et un assouplissement des seuils sociaux en faveur des employeurs, remettant en cause la mise en place d'institutions représentatives du personnel, la dépénalisation de l'entrave au bon fonctionnement de ces institutions quand elles existent ;
- ✓ la banalisation du travail du dimanche et de nuit, avec toutes ses conséquences néfastes pour la vie des familles, particulièrement pour les femmes et les familles monoparentales, banalisation mettant fin progressivement aux compensations salariales car, à terme, ce travail ne serait plus exceptionnel ;
- ✓ des plans de licenciements collectifs dans les entreprises (PSE) de plus en plus sauvages, avec des règles de plus en plus arbitraires et des critères à la seule discrétion des employeurs ;
- ✓ la dépossession des élus prud'homaux de leurs moyens de rendre la justice, renvoyant nombre de litiges vers des juges professionnels ;
- ✓ la possibilité de court-circuiter le droit du travail et la justice prud'homale par «convention» entre l'employeur et le salarié : rien de moins qu'un bond en arrière de deux siècles !

Manifester ce jeudi 9 avril, c'est donc manifester contre l'austérité, pour l'augmentation générale des salaires, pour la préservation des droits des salariés !

**Grève et manifestation ce jeudi 9 avril, départ à
13H place d'Italie**

Départ collectif de Saint-Ouen à 12h30 devant Kappa

¹ www.senat.fr/compte-rendu-commissions/20150302/cs_croissance.html